



Atelier National
DIALOGUE NATIONAL INTERMINISTÉRIEL
SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Alger, Algérie, 19 - 20 Mars 2009

RAPPORT D'ATELIER

JOURNEE DU 19 MARS 2009

Cérémonie d'ouverture de l'atelier

L'atelier est inauguré par Mr Djemouai Kamel, point focal national des changements climatiques en Algérie et représentant du Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (MATE'T). Il a remercié tous les participants d'avoir bien voulu participer à cet atelier malgré sa tenue durant un weekend ce qui dénote de l'importance accordée par les participants à la thématique de cet atelier. Il a relevé la délicatesse de cette phase des négociations notamment pour les pays vulnérables. La présence d'un représentant du ministère chargé des relations avec le parlement est un signe très positif de du niveau de sensibilisation des institutions algériennes eu égard à la problématique des changements climatiques.

Le représentant résident du PNUD, dans son intervention, a rappelé l'importance de l'atelier pour renforcer les capacités des négociateurs algériens afin de participer activement au déroulement des négociations en cours en vue d'aboutir au nouvel régime climatique à Copenhague considérant notamment la position de l'Algérie qui préside le groupe africain des négociations sur les changements climatiques dans le cadre de l'UNFCCC.

Il a signalé aussi qu'à cette occasion, il faut repenser le développement humain en plaçant au centre d'intérêt, l'impact des changements climatiques sur les pauvres.

Maria Netto a évoqué l'importance des défis des changements climatiques vis-à-vis de tous les secteurs et a mis l'accent sur la mise en évidence des implications dans les secteurs choisis par l'Algérie.

Introduction des participants et résultats de l'enquête

Maria Netto

Le modérateur a demandé aux participants de se présenter pour permettre de faire connaissance. La liste des participants est donné en annexe.

Maria Netto a dévoilé les résultats de l'enquête réalisée sur les attentes de l'atelier auprès des secteurs algériens sur les changements climatiques et a mentionné que:

- 70% des secteurs consultés accordent une priorité aux changements climatiques, aux technologies propres et écosystèmes naturels, aux politiques et promotion de l'atténuation.
- 57 % ont déjà travaillé sur l'adaptation des dans le secteur de l'eau et des catastrophes naturelles.

Le transfert de technologie et des finances constituent un domaine prioritaire et il y a un intérêt certain à évaluer les coûts des politiques pour le transfert de technologie. Il y a une opportunité de financement et un marché à promouvoir. Le secteur des forêts et de l'agriculture sont des centres d'intérêts aussi très importants

Mr Tahar Hadj Sadok, modérateur de l'atelier, a présenté la méthodologie du déroulement des travaux de l'atelier ainsi que le programme des deux jours de l'atelier.

L'Algérie et les changements climatiques

Kamel Djemouai

Après avoir rappelé l'engagement de l'Algérie dans le processus de l'UNFCCC par le respect de ses engagements par la présentation de son inventaire de gaz à effet de serre et de sa communication initiale ainsi que le lancement de la seconde communication nationale qui est en cours de préparation

Plusieurs activités continues, sous forme de séminaires et d'atelier, ont été réalisés pour l'information et la sensibilisation des acteurs et intervenants dans les changements climatiques. Il a mentionné que l'agence nationale des changements climatiques créée en 2005 n'est pas encore fonctionnelle. Il a rappelé aussi les niveaux des émissions selon l'inventaire de 1994 réalisé dans le cadre de la communication initiale qui ont atteint 104 Mt eq CO₂ au total. Il est à noter que 67% des émissions de l'Algérie en 1994 sont imputables à la consommation énergétique.

L'Algérie participe activement aux négociations sur les changements climatiques notamment par la coordination du groupe Afrique sur des changements climatiques qu'elle préside, des groupes de contacts et étant membre du comité exécutif du MDP.

Il observe que le PK ne prend pas en charge la totalité des gaz à effet de serre et que la convention s'avère insuffisante pour lutter contre les changements climatiques. Il constate que à travers l'analyse de la convention et du PK un seul élément paraît fondamental qui est l'article 1B2 relatif aux mesures d'atténuation des pays en développement niveau national.

L'adoption d'un nouvel accord climatique intégrant 1B2 imposerait aux pays en développement des réductions d'émissions contraignantes ce qui affecterait lourdement leur développement. L'interprétation de cet article diffère selon que les pays soient parties de l'annexe I ou non annexe I.

Les PED font des efforts et développent des plans nationaux afin de réduire mais à condition qu'ils soient soutenu par les pays développés en matière de transfert de technologie et de renforcement des capacités et des financements appropriés et ce conformément de l'article 4 de la convention.

Les pays de l'Annexe I interprètent différemment cet article. Les pays en développement doivent effectuer des réductions dans le cadre des efforts nationaux qui doivent être Mesurable, notifiable et vérifiable (MRV). L'objectif ultime de l'IPCC est la réduction de 25 à 40 % à l'horizon 2020. Tous les pays doivent contribuer à cet effort de réduction comprenant les pays de l'annexe I et non annexe I.

Débat

- Y a-t-il une position commune du groupe Afrique comme le groupe des G77 avec la chine ?
- Y'a-t-il une position différenciée du groupe Afrique par rapport aux pays émergents et de l'OPEP ?

Kamel Djemouai

Le groupe Afrique a la même position que le groupe G77 avec la Chine sur certains points tel que le financement, l'adaptation et le transfert de technologie mais reste divisé sur la vision partagée et l'approche sectorielle.

Il y a hétérogénéité au sein du groupe des 77 en raison et les intérêts mis en jeu sont différents. Les pays émergents font parties du groupe G77 avec la Chine sauf le Mexique.

Les pays de l'OPEP et autres pays producteurs sont directement visés par ce processus qui nécessite une réduction de la consommation de l'énergie fossile. L'OPEP est faiblement représentée dans ce processus de négociations malgré la tenue des réunions de concertation au sein de ce groupe. Il n'y a qu'un seul pays de l'OPEP, qui est le plus gros producteur de pétrole, qui est très influent avec une forte délégation dans le processus de négociations.

Le groupe Afrique contient le plus grand nombre de pays mais qui sont pauvres et dont un certain nombre sont parmi les plus les plus pauvres. Son influence reste faible devant la puissance des autres pays.

Le groupe des 77 avec la Chine est le plus influent et arrive à jouer un rôle très actif dans le processus des négociations. Cependant il reste très perturbé de l'extérieur et influencé par les pays annexe I compte tenu des intérêts mutuels des pays.

Mourad Lahouati

Malgré tous les efforts consentis par l'Algérie en matière de lutte contre les changements climatiques par des actions volontaires de longue date tel que le boisement ou le reboisement, par notamment la construction du barrage vert, ou par la généralisation du gaz naturel et la réduction des gaz de torches dans les champs pétroliers. Cependant elle ne reçoit que très peu ou pas du tout de soutien en matière de transfert de technologie et encore moins de soutien financier.

La question du développement de l'Algérie reste centrale et légitime, de plus on n'est pas historiquement responsable de l'état actuelle car ce sont les pays développés qui sont totalement responsables des émissions de GES responsables des changements climatiques.

Benoit Lebot

Il s'agit du maintien de la vie sur terre. Il faut bien se développer mais être aussi conscient actuellement des changements climatiques. Ne pas tenir compte des changements climatiques est encore plus problématique et risque de compromettre fortement l'avenir et le maintien de la vie dont il est question.

Le coût économique des effets des changements climatiques est plus important et tirera vers le bas toute forme de développement.

Dans les pays du sud, la facture des effets des changements climatiques à payer est beaucoup plus élevée que dans les pays du nord. Globalement, le coût de l'inaction est très élevé devant les coûts d'intervention en atténuation et d'adaptation.

Redouane Haddadji

L'OPEP n'est pas un groupe de l'ONU mais un groupe d'intérêt et l'Algérie est un pays actif dans cette organisation. Il y a quatre pays qui sont actifs dans l'OPEP pour la consolidation des positions et le travail est très intéressant.

Il y a lieu de faire la distinction entre ce que développe le GIEC comme science fondamentale et le processus de négociation qui consiste à défendre les intérêts des pays selon leur stratégie et programme de développement.

Les principes de Rio doivent rester les lignes directrices pour la discussion. La responsabilité historique des pays de l'Annexe I qui doivent entamer leurs réductions et les pays non annexe I suivront. Les résultats des inventaires sont évidents et les objectifs de Kyoto de réduction de 5% par rapport au niveau de 1990 ne seront pas atteints. Le Transfert de technologie reste une utopie alors que c'est un engagement des pays de l'annexe I. Il est important que les pays de l'annexe I donnent l'exemple pour que le reste des pays suivent et de recadrer les débats autour de ces éléments.

La feuille de route de Bali et les négociations CCNUCC

Maria Netto

Un aperçu de la convention est présenté notamment sur les émissions anthropiques et les effets sur la croissance de la température. Les objectifs de la convention sont de stabiliser les concentrations à un niveau pour éviter une interférence anthropique dangereuse permettant aux écosystèmes de s'adapter et aussi au développement économique des pays.

- La convention admet la responsabilité historique et commune mais différencié. On distingue trois catégories de pays:
- Les pays de l'annexe I incluant les pays industrialisés et les pays en transition économiques.
- Les pays de l'annexe II qui sont les pays développés industrialisés ayant des obligations de réduction quantifiées.
- Les pays non annexe I qui sont les pays en voie développement qui n'ont pas d'obligation de réduction chiffrée mais sont seulement soumis à la présentation de leur communication nationale avec l'inventaire de gaz à effet de serre.

Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en 2005 avec l'absence des USA. Le PK n'a pas démarré correctement et a accusé du retard.

A Bali, les USA sont impliqués dans les négociations avec le rapport STERN et du dernier rapport de l'IPCC.

L'idée de revisiter la convention et le PK afin d'assurer le Développement Durable et d'impliquer tous les acteurs. La date de finalisation du nouvel accord climatique est fixée. C'est un ultimatum fixé par la communauté internationale pour finaliser les négociations à Copenhague en décembre 2009. Cette année est une année clé afin d'assurer l'intégration des thèmes dans les agendas de négociations futures.

Plusieurs réunions se sont tenues depuis Bali à ce jour à différents niveaux pour avancer dans les négociations.

La feuille de route de Bali avance mais la convention continue sa mise en oeuvre avec plusieurs mandats ainsi que le PK.

Ces négociations sur la convention et le PK sont importants pour la suite après Copenhague.

En 2009, les négociations avancent pour éclairer les positions et arrêter les visions sans les détails mais les grandes lignes doivent être tracées.

Il existe différentes manières et formes d'intervenir dans le processus de négociations. la participation à tous les niveaux est importante dans les négociations car les différentes décisions sont adoptés lors des plénière de la conférence des parties mais les textes sont élaborés au niveau des groupes de travail où ils sont fondamentalement négociés.

Les pays en développement n'investissent pas beaucoup les groupes de travail et ne soumettent que très peu de textes écrits. Plusieurs décisions sont prises au niveau des ateliers et reprises dans les COP.

Les différents groupes peuvent influencer sur le déroulement des négociations pour l'adoption de propositions.

Tahar Hadj Sadok

Le modérateur de l'atelier a synthétisé le processus de négociations initié depuis son initiation par l'ONU jusqu'à Bali. Les négociations constituent un processus pour avancer dans la manière de considérer les changements climatiques à l'avenir dès maintenant.

Kamel Djemouai

Il a insisté sur le grand nombre de réunions qui se déroulent en parallèle et qui nécessite une délégation composé d'un nombre de négociateurs suffisant pour suivre et participer aux différentes phases négociations et tous les niveaux.

Par ailleurs, il attire l'attention sur un élément important qui se déroule en marge des négociations. Ce sont les Side Event qui ne constituent pas une partie des négociations mais contribuent à l'information et la sensibilisation des négociateurs et finissent par alimenter fortement les discussions et par suite les négociations.

Maria Netto

La représentativité des délégations constitue un véritable problème dans le processus des négociations sur les changements climatiques.

Il existe des sujets très importants que les négociateurs doivent suivre tel que le financement de la communication nationale, le MDP, le transfert de technologie.

Il y a un grand intérêt des pays non annexe I à suivre a plein temps le processus de négociations afin:

- De comprendre comment bénéficier des décisions prises et de la manière de les intégrer dans les politiques et stratégies du pays et d'adapter les programmes en cours d'exécution au niveau national.
- L'approche sectorielle dans le futur régime doit être bien assimilée pour non seulement défendre les positions des pays et à intégrer cette nouvelle approche dans les politiques et nationales.
- La participation aux négociations permet d'être au courant et de disséminer au niveau national et d'assurer un suivi pour la mise en œuvre dans le pays.

Liamine Kadi

Au niveau national, le facteur politique interne pour le suivi des négociations est important et en l'absence de groupe de pression et de débat interne autour de la question des changements climatiques, le résultat reste faible.

Par ailleurs, sans renforcement des capacités on ne pourra pas être en mesure en bonne position dans les négociations.

Tahar Hadj Sadok

Les enjeux des pays annexe I sont très importants ce qui obligent les ces pays à suivre, à activer dans ce processus. Tandis que les pays non annexe I qui n'ont pas de contraintes à ce jour se repartissent entre pays actifs et inactifs mais avec des conséquences négatives importants à terme.

Maria Netto

Les ONG nationales peuvent jouer un rôle très important dans le processus de négociations. Les ONG internationales axent leurs actions sur l'environnement mais pas sur le développement durable, ce qui ne favorise pas le développement dans les pays on annexe I.

Liamine Kadi

La communication et l'information et le développement d'outils de communication pour assurer le transfert et la sensibilisation des acteurs et des négociateurs doit être développé pour assurer une large diffusion et sensibiliser tous les couches de la population et les décideurs.

Atténuation dans le plan d'action de Bali

Benoit Lebot

Le développement de la société est responsable d'émission de gaz à effet de serre à cause de l'utilisation de l'énergie fossile ou par la déforestation. L'accès à l'énergie fossile est différent selon que les pays soient développés ou en développement.

Les scientifiques s'accordent au sujet de l'importance des changements climatiques et la stabilisation des niveaux de concentrations de gaz à effet de serre pour atteindre une croissance de température de 2°C vers la fin du siècle. Ceci nécessite la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'investissement dans les moyens de réduction est considérable mais en contre partie les effets des changements climatiques en cas de non action sont encore plus coûteux.

Les forêts deviennent un élément clé dans l'atténuation en tant que source ou/ et puits de carbone.

Le plan de Bali identifie les actions de réduction des émissions qui doivent être mesurables, notifiables, vérifiables.

L'aboutissement du nouveau régime climatique constitue un défi politique pour toutes les parties à la convention où l'atténuation est un aspect très sensible dans les négociations.

La réduction des émissions devient un élément clé pour la création d'emploi aux USA et de la relance économique. On s'attend à ce que la nouvelle administration américaine relance le processus de négociations.

Plusieurs idées sont en cours de négociations dont: l'évolution du MDP vers le MDP programmatique

Les accords volontaires ne sont pas efficaces pour la réduction. Contrairement aux dispositions contraignantes telles que les normes et mesures obligatoires.

Mais ceci dépend des politiques internes des pays. Au niveau international, on ne peut qu'encourager la prise de telles mesures et de diffuser les bonnes pratiques.

L'incitation financière, le soutien à la recherche - développement et la diffusion de l'information à tous les niveaux de la hiérarchie constituent des mesures fondamentales pour l'atténuation.

Tahar Hadj Sadok

L'atténuation est perçue comme une contrainte au développement par les pays non annexe I mais des actions peuvent être prises tout en réduisant les contraintes sur le développement.

Utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF/LULUCF)

Jürgen Blaser

Les forêts sont vulnérables aux changements climatiques et sont à la fois une source d'émission et un puit d'absorption du carbone. La forêt fixe et maintient le carbone dans le sol. Les négociations internationales ont évoluées dans le secteur des forêts en raison du potentiel important d'atténuation dans les pays développés et pays en développement.

Le REDD constitue un élément très important dans le nouveau régime post 2012.

Les thèmes abordés dans les négociations en cours dans le plan d'action de Bali gravitent autour des éléments suivants:

- Réduction des émissions de la déforestation et la dégradation (REDD)
- Gestion durable des forêts y inclus la restauration des forêts
- Boisement et reboisement sur les terres non-boisées (MDP B/R)

Pour inclure la forêt dans les cadre du MDP, la forêt doit être définie par le pays ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Cette définition de la forêt doit s'inscrire dans les limites suivantes:

- Couverture minimale des houppiers entre 10 et 30%
- Hauteur minimale des arbres et arbustes entre 2 et 5 m
- Surface minimale entre 0.05 et 1 ha.

Le plus grand potentiel au niveau d'atténuation en Algérie est dans le cadre de boisement et reboisement des terres dénudées et dans l'agroforesterie, ainsi que au niveau de la restauration des vastes étendus de forêts naturelles dégradées.

Réflexion sur le secteur des forêts en Algérie

Ali Ghazi

L'orateur a présenté les mesures d'atténuation des forêts en Algérie où 23000 ha sont brûlés au cours de la dernière décennie. Le flux financier doit être orienté vers le reboisement. On estime 200 Millions de dollars le montant d'investissement d'ici 2015 dont la moitié est dédiée au reboisement. Une analyse fine de ce secteur reste à faire afin d'identifier les capacités des forêts et des enjeux financiers en Algérie. Seule les fonds mis en place par le gouvernement pour le reboisement sont connus mais les capacités de boisement restent insuffisantes dont l'une des raisons des raisons est la décennie difficile des années 90 qu'a connu le pays.

Il est nécessaire de se concerter en amont et en aval pour la prise en charge de secteur pour déterminer les potentialités réelles des forêts en Algérie et de prévoir les différentes activités dans ce secteur.

Par ailleurs, la sensibilisation des décideurs est fort importante pour la lutte contre les incendies.

Jusqu'à présent, on ne puise que sur les budgets de l'état pour investir dans les forêts. Il y a lieu d'impliquer les opérateurs économiques dans ce secteur ainsi que la mobilisation des différents fonds.

L'accès aux ressources de financement additionnels, notamment le MDP, avec comme ligne de base la capacité actuelle d'intervention qui est très limitée, pour le reboisement massif et la lutte contre les incendies où on est peu efficace. L'accroissement de la capacité de reboisement et de la lutte contre les incendies constitue une additionnalité pour le développement d'un projet MDP.

Débat

Dalila Nedjraoui

La capacité de fixation du carbone dans le sol est différente lors de l'introduction de nouvelles espèces par rapport aux espèces naturellement présentes. La réaffectation des terres pour de nouvelles espèces n'est pas évidente pour accroître la capacité de fixation du carbone.

Jürgen Blaser

L'atténuation peut être réalisée par l'évitement de la déforestation et la réduction des émissions dues aux feux de forêts. Par contre la plantation de nouvelles espèces n'est pas admise dans les projets MDP.

Mourad Lahouati

Les incendies peuvent régénérer certaines forêts de résineux et des maquis. Les forêts algériennes manquent d'encadrement spécialisé et les maladies affectent certaines espèces qu'il faudra considérer.

Jürgen Blaser

Y a-t-il un potentiel additionnel dans la forêt algérienne ?

Mourad Lahouati

Il y a 0.25 ha/personne actuellement alors qu'il était d'1 ha/personne durant les années soixante.

Mirey Attallah

La DNA n'a pas encore défini la forêt en Algérie.

Le nombre de maladies augmentera en raison des changements climatiques et doivent être considérées pour la gestion des forêts en Algérie.

C'est la combinaison entre l'adaptation et l'atténuation qui serait profitable à la forêt algérienne.

Participant

La forêt en Algérie ne tient pas compte de l'agroforesterie.

La notion de patrimoine forestier doit évoluer en Algérie. L'état doit se désengager des actions en faveur de la foresterie.

Ali Ghazi

L'état doit permettre aux investisseurs d'intervenir dans ce secteur.

Jürgen Blaser

L'Algérie doit définir la forêt selon les critères définis par l'UNFCCC. Sans cette définition il n'y aura aucune évaluation ni estimation ne peut être réalisés dans le cadre du MDP ou de l'UNFCCC.

Ali Ghazi

On doit tenir compte de conditions algériennes aussi pour la définition de la forêt en Algérie.

Liamine Kadi

La forêt est un secteur où on peut mettre en œuvre les trois conventions. La gestion intégrée doit être considérée dans la gestion de la forêt algérienne.

Jürgen Blaser

Il y a un grand défi dans la forêt algérienne. La définition du potentiel des forêts et de son état au sens REDD. Dans le cadre du MDP, seulement la plantation d'arbres sur des terres ne portant pas des forêts (selon la définition du pays dans le cadre de UNFCCC) est admise. L'aménagement forestier est considéré dans le cadre du REDD et n'est admis pas pour le moment dans le cadre du MDP.

Foresterie (atténuation) : Résumé des discussions dans les groupes de travail

Les options d'atténuation dans le secteur de la foresterie:

Groupe 1 :

- Restauration
- Conservation
- Reboisement
- Développement de projet REDD durable et stable
- Marché du carbone
- Eliminer les obstacles
- Variabilité climatique
- Synergie institutionnelle
- Implication de la société civile
- Accompagnement
- Mesures incitatives (choix des espèces)

Groupe 2 :

- Barrage vert, réussite à dupliquer en tenant compte des changements climatiques
- Protection des bassins versants et des berges des oueds
- Développer des espèces d'intérêt économiques
- Préservation de l'existant

Groupe 3 :

- Reboisement – augmentation de surface boisée;
- Assurer la durabilité des forêts – maintien de ce qui existe;
- Renforcement des capacités techniques ;
- lutter contre les incendies de forêts inclus la prévision;
- bio-carburants et bio-énergies ;
- lutte contre les maladies ;
- gestion durable des forêts ;
- approfondir les connaissances sur la capacité d'absorption des forêts;

Politiques publiques de l'Algérie :

- Plan national de reboisement (1,200,000 ha d'ici 2020) ;
- Plan national de lutte contre la désertification (barrage vert);
- Politique des bassins versants (en coordination avec le ministère des ressources en eau) ;
- Adaptation des systèmes de production agricoles (agro-sylvo-pastoral) ;
- Politique de protection des cultures (brise-vents) ;
- Aires protégées ;
- Zones humides protégées ;
- Réhabilitation des parcours steppiques
- Politique de formation des cadres
- Développement de la coopération internationale

- Développement rural
- Le reboisement est l'option la plus en vue. Un reboisement basé sur un bon choix des espèces
- Soumission de propositions de projets « durables » au MDP et au REDD
- Compensation et mesures incitatives: éco-développement, apiculture, choix des arbres fruitiers, plantes médicinales en sous-bois
- Implication du secteur privé
- Rechercher de marché national et international

Les actions d'atténuation au niveau national dans le contexte de développement durable :

Groupe 1 :

- Conservation, restauration et reboisement
- Sensibilisation, vulgarisation, accompagnement, implication de la société civile, variabilité climatique (sécheresse par exemple) et surtout une synergie institutionnelle.

Groupe 2 :

- Politiques contradictoires ; Parc naturel d'El Kalla et autoroute de l'Est
- Analyse de politiques en vigueur
- Insister sur les EIE à tous les niveaux afin d'éviter les conflits en programmation
- Synergie entre les secteurs des forêts et de l'hydraulique
- Harmonisation de la gestion des questions relatives à l'eau afin d'éviter les barrières administratives et de réduire le nombre d'intervenants institutionnels

Groupe 3 :

- Protection des bassins versants
- Gestion durable des forêts
- Augmentation des aires protégées
- Obstacles
- Absence de financement
- Absence de démarche participative (amont et aval de la population)

- Formation technique performante

Obstacles

- Absence de financement
- Absence de démarche participative
- Absence d'un système de formation technique

Travaux en groupe sur le secteur des forêts

Atténuation - Foresterie

Actions actuelles

- **Barrage vert:** reboiser 3 millions d'hectares, pour ralentir l'avancer du désert, projet confié aux jeunes du service national militaire. Ceci consiste en des actions ponctuelles. L'idée est de reboiser pertinente avec une vision intégrée: vis-à-vis des points d'eau, des zones précises, correction tendancielle. L'armée était impliquée à l'origine. Il s'agit d'un programme décidé avant le changement climatique, dans les années 70 ;
- Barrage Vert: la technique n'était pas bonne. Revisiter pour viser l'aménagement intégré.
- Il existe mais sous une autre forme: Haut Commissariat du Développement de la Steppe (HCDS) qui se concentre sur certains éléments mais avec des moyens humains moindres que ceux de l'armée.
- Autre projet: **reboisement des bassins versants** au niveau local avec l'objectif de protéger des barrages contre l'envasement. Cela marche bien lorsque le travail est effectué par des techniciens qualifiés.
- Le CC et ressources en eau: études prospectives ont été réalisées. Des programmes pour limiter les risques d'inondation. Il y a un lien avec la forêt: planter des arbres pour protéger **les berges des Oueds**. Il faut calibrer.
- Question: Existe-t-il des politiques publiques qui sont « prédateurs » sur d'autres politiques publiques ? Exemple: discussion actuelle pour protéger le Parc El Kalla (ère protégé) du projet d'autoroute Est-Ouest. Il existe une prédation d'une politique sur une autre. Il existe en Algérie des démarches contradictoires. Pour le changement climatique il faudrait creuser ce problème potentiel.

Actions d'atténuation pouvant bénéficier du plus grand soutien en Algérie ?

- Développer des espèces qui ont un intérêt économique : oléagineux (oliviers,..) : Actuellement 1000 hectares. Il existe une pépinière d'olivier.
- Le Jojoba (qui vient du Mexique) pourrait être intéressant
- D'autres espèces pourraient également être valorisées
- Rôles de l'assurance ? Y a t-il un rôle pour les assureurs.

Deux lots de questions :

- Préserver ce qui existe
- Quelles sont les mesures pour apporter un soutien aux efforts de lutte contre le CC.
- Introduire des études environnementales même sur les études

Débat

Mohamed Tayeb Aoudia

Les ENR ne sont pas abordées dans les groupes de travail

Reboisement

Maria Netto

Contexte et prochaine étapes avec les décideurs pour explorer les activités futures de l'Algérie avec un plan d'action

Liamine Kadi

Quelle est l'expérience ailleurs dans d'autres pays dans le monde

Jürgen Blaser

En méditerranée il y a un potentiel pour le REDD ainsi qu'en Afrique subsaharienne, surtout au niveau de la restauration des forêts fortement dégradées.. Au Maroc et en Tunisie l'intérêt est manifesté mais rien de concret n'a été réalisé à ce jour. En Afrique de l'Ouest il y a un certain potentiel de reboisement et en Amérique latine le MDP A/R et les approches dans le cadre de REDD se développent bien dans un cadre de projets pilotes.

Financement

Maria Netto

Les actions d'atténuation nécessitent des investissements considérables d'ici 2030 estimés à 200 milliards \$ /an.

L'apport de l'investissement privé doit être considéré et pas seulement les gouvernements.

Les sources de financements sous le PK et la convention sont définies dans le cadre du mécanisme financier mis en œuvre par le FEM qui ne finance pas seulement les CC mais aussi les autres secteurs domaines de l'environnement. Le renflouement du FEM n'a pas beaucoup évolué.

Le financement des changements climatiques sont orienté vers l'atténuation et très peu vers l'adaptation

La gouvernance et les montants alloués sont discutés

Le fonds d'adaptation est alimenté par les taxes sur les CERs. Ce fonds n'est pas géré par le FEM mais par un conseil élu par la COP. Le MDP constitue une source importante pour l'atténuation qui a généré 7 milliards \$/an.

Les thèmes clés du Plan d'action de Bali visent notamment:

- L'amélioration de l'accès au financement

- l'émergence de nouveaux financements et additionnels
- le développement de moyens de financement innovateur pour l'adaptation
- la mobilisation des fonds du secteur privé

Plusieurs propositions sont formulées afin que tous les pays y contribuent au financement. Ces propositions restent à développer et les conditions d'éligibilité et critères de financement doivent être déterminées.

Au niveau national, on peut promouvoir l'investissement par le développement d'une réglementation adéquate et incitatrice.

Une vision claire et stable des méthodes de financement permet de rassurer les investisseurs

Adaptation

Maria Netto

Les mesures en adaptation financées par le secteur privé sont rares car le privé n'investit pas dans l'adaptation considéré non productive. Alors que ce sont les pays pauvres qui sont les plus vulnérables dont les gouvernements ne disposent pas de ressources financières pour financer les mesures d'adaptation. Dans certains cas, il faut nécessairement des ressources additionnelles car les ressources des gouvernements restent insuffisantes

Technologie

Benoit Lebot

De nombreux projets sont développés en ENR (solaire et éolien) et agro-carburants.

Sous la convention et dans le Plan d'Action de Bali, il est convenu le soutien pour le Transfert de Technologie des pays du nord vers ceux du sud.

Les barrières au Transfert de Technologie sont en partie :

- Propriétés intellectuelles
- Financement
- Tarifaire et non tarifaire

Certaines propositions des parties sont relatives à :

- Mesures institutionnelles
- Initiatives politiques
- Nouveaux mécanismes de financement

Le nucléaire est exclu du MDP. L'hydrogène est une source d'énergie très prometteuse et qui se développe rapidement mais sera-t-elle partagée. Ceci met encore une fois le transfert de technologie en évidence.

La combinaison des mécanismes du FEM et des autres mécanismes de financement peuvent s'avérer efficaces et méritent d'être explorés.

Débat

Benoit Lebot

Ce sont les transferts de bonnes pratiques qui manquent car la technologie existe déjà et est accessible. Parfois c'est l'arrêt des mauvaises pratiques qui est nécessaire à cause de l'absence de connaissances. S'inspirer du développement de certaines technologies qui ont réussi en vue de leur développement et le transfert de savoir faire.

Liamine Kadi

Comment traduire les textes en réalité en matière de transfert de technologie et de connaissances. Ces points de négociations ne relèvent plus des négociations politiques mais relèvent des experts techniques hautement qualifiés qui doivent intervenir.

Même en admettant des centres d'excellence pour ce transfert, il faudra s'assurer des conditions de fonctionnement de ces centres pour atteindre les objectifs de ce transfert.

Benoit Lebot

Le transfert de technologie est un terme vague. Tant qu'il y a des vides juridiques ; il y aura pas d'investissement dans des projets. Enlever les barrières juridiques et réglementaires permet l'émergence de projets et de l'investissement. Plusieurs investisseurs sont prêts mais le risque est trop grand dans les Pays en développement comme c'est le cas en Algérie.

Maria Netto

Environ 40% des projets MDP sont des projets unilatérales dont les revenus du crédit et l'investissement de base : il faut faire la différence

Ces investissements de base restent élevés et soumis à la réglementation et contraintes économiques.

Le MDP ne résout pas le développement de base dans un pays mais apporte un complément de ressources financières et assure un transfert de technologie et de savoir faire.

Les droits de douanes à titre d'exemple constituent une barrière à l'investissement classique et le reste pour le développement d'un projet MDP.

Liamine Kadi

Les porteurs de projets sont absents du débat. Ils ne sont ni informés ni impliqués pour le développement de projets. Ceci compromet l'émergence de projets MDP dans le pays.

Le MDP occupe 80% des débats mais ne peut résoudre que 30% des problèmes.

Adaptation

Mirey Attallah

La définition du concept d'adaptation est difficile à appréhender notamment dans certains domaines car lié au développement qui est lui même affecté par les changements climatiques. Comment assurer le développement d'un pays ou d'une région tout en tenant en compte des changements climatiques. Il existe une variabilité climatique en fonction de la région considérée où il existe des mécanismes locaux d'adaptation

L'un des impacts des changements climatiques est l'augmentation de la fréquence d'occurrence du phénomène considéré ainsi que les phénomènes extrêmes.

Les modèles globaux existants ne sont pas précis pour l'évaluation des impacts à l'échelle locale. Il existe trop d'incertitudes en sortie des modèles globaux bien que la tendance soit obtenue avec une incertitude acceptable. Néanmoins, les résultats d'impacts obtenus au niveau de chaque région est difficile à évaluer par modélisation en raison des processus forts complexes à modéliser.

Sur le plan financier, les montants estimés pour l'adaptation sont importants. Une certitude est que l'adaptation dans le meilleur des cas permet d'obtenir un minimum de croissance de la température.

Comme il est difficile de définir avec précision l'adaptation, où il y a une forte incertitude, on ne peut arrêter le contenu des programmes d'adaptation. Les impacts ne sont pas connus avec précision et donc l'adaptation reste incertaine et liée au développement du pays.

Le choix des options de développement doit tenir compte des changements climatiques et donc de prévoir l'adaptation qui doit orienter la prise de décision finale.

Les mesures prises aujourd'hui doivent tenir compte de l'adaptation à venir, ce qui suppose une approche graduelle et progressive de l'adaptation aux changements climatiques en partenariat avec tous les secteurs concernés dans le temps.

Plusieurs points sont en discussion dans le Plan d'action de Bali dont les principaux défis concernent le financement, l'accès aux fonds, et la création de fonds additionnels.

Tahar Hadj Sadok

Financement de l'adaptation

L'aide à l'atténuation est plus facilement accessible car l'avantage est global avec un retour sur investissement. Quant à l'adaptation, c'est une aide qui ne profite qu'aux bénéficiaires sans intérêt aux donateurs.

Kamel Djemouai

Dans le Plan d'action de Bali, le financement doit être nouveau et additionnel par rapport à la convention et le KP. Depuis Bali, les pays de l'annexe I préparent leurs plans et stratégie d'adaptation alors que les pays non annexe I ont des difficultés de s'adapter aux effets actuels des changements climatiques.

On a assisté à la création de nouveaux fonds de changements climatiques (banque mondiale, japon, UK,...). Le fonds d'adaptation sous la convention reste inférieur à 50 millions \$ tandis que le nouveau fonds de la banque mondiale dépasse les 6 milliards \$.

Dans le dernier rapport de l'IPCCC (4eme rapport) un nouvel élément est avancé c'est la capacité adaptative des pays. Au delà de la limite de la capacité d'adaptation d'un pays, se profile l'atténuation comme engagement. C'est ce qui est craint par les pays non annexe I.

Liamine Kadi

Les activités d'adaptation contribuent aussi au développement. Cette étroite relation entre l'adaptation et le développement contribue à l'accentuation de la barrière de l'accès au financement.

Mirey Attallah

Les bailleurs de fonds au développement ne veulent pas que ce développement soit vulnérable aux changements climatiques. L'aide doit être nouvelle et additionnelle au développement.

Tahar Hadj Sadok

Les projets MDP sont des projets d'investissement rentables tandis que les projets d'adaptation ne font pas partie de cette catégorie et ne sont pas générateurs de profit.

Participant

En Algérie, avec l'accroissement de la température, les dattes seront de plus en plus sèches affectant ainsi non seulement la production mais aussi la qualité des dattes. Si aucune action n'est entreprise dès maintenant, le savoir faire dans ce domaine se perdra d'ici 2025. Les mesures prises après seront sans effets et la perte de connaissance et du savoir faire seraient irréversibles. Ceci met en évidence l'urgence de mesures à mettre en œuvre en matière d'adaptation.

Mirey Attallah

Le programme Japonais et le PNUD d'un montant de 90 milliards \$US assurent un financement conditionné par des critères fixés par le gouvernement japonais qui définit les pays éligibles. Ce programme est dédié à l'Afrique mais l'Algérie ne fait pas partie de ces pays bénéficiaires de ce programme alors que le Maroc et la Tunisie en bénéficient.

Le fonds de la banque mondiale n'est pas dédié exclusivement à l'adaptation. Ce fonds attribue des prêts bancaires et non pas des dons. La partie relative à l'adaptation du fonds de la banque mondiale peut constituer un don. Mais en règle générale, la majorité des fonds est destinée à l'atténuation.

Les Fonds attribués par le FEM sont des dons (c'est un fonds multilatéral) avec les mêmes critères d'accès. Quand les fonds ne sont pas multilatéraux, l'accès n'est pas le même à tous les pays. Les niveaux des fonds d'adaptation restent trop faibles devant les besoins estimés à plus de 100 milliards \$US.

La capacité adaptative aux changements climatiques considère l'écosystème. En considérant le niveau de développement, on tient compte de l'impact, où la capacité d'adaptation varie d'un pays à un autre et dans un même pays varie d'une région à une autre car liée à la vulnérabilité. Les facteurs pris en compte sont non seulement le financement mais aussi le niveau de développement. Le principe de la capacité adaptative peut être appliqué aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

La connaissance des enjeux dans les pays non annexe I permet de renforcer les capacités pour formuler des demandes ciblées avec des propositions concrètes et réalisables pour l'adaptation.

Eau en Algérie

Mohamed Mokadem

L'Algérie finance sur fonds propres plusieurs activités dans le domaine des ressources en eau dont une partie pour s'adapter aux effets des changements climatiques comme la rareté de l'eau avec le recours aux ressources non conventionnelles.

Mohamed Tayeb Aoudia

Le cout de traitement dessalement des eaux reste élevé et c'est l'état qui subventionne la production d'eau potable par ce procédé.

Santé

Youcef Laid

On constate déjà devant l'apparition de plusieurs maladies devant la montée de l'isohyète.

Le paludisme est déjà apparu au sud du pays alors qu'il n'existait pas il y a une décennie.

L'eau (adaptation) : résumé des discussions dans les groupes de travail

Les options d'adaptation dans le secteur de l'eau :

Groupe 1

- L'Algérie est vulnérable et il est nécessaire de lancer des études sur les impacts des changements climatiques et dégager les options d'adaptation à l'horizon 2030.

Groupe 2

- Dispositif réglementaire et applicabilité des textes
- Gouvernance : système institutionnel vertical inadapté au développement durable nécessitant une transversalité
- Impliquer toutes les institutions concernées
- Approche systémique : intégrer évaluation et contrôle

Groupe 3

- Développement d'outils d'aide la décision
- Construction d'ouvrages de stockage de l'eau
- Maîtrise des pertes dans les réseaux
- Gestion rationnelle et durable
- Généralisation de techniques performantes

Les actions d'adaptation au niveau national :

Groupe 1

- Collinaire, barrage, recours à l'eau non conventionnelle, eaux fossiles devant les problèmes de pollution et de salinisation
- Information et sensibilisation
- Renforcement des capacités
- Recherche - développement
- Concertation intersectorielle

Groupe 2

- Problèmes de financement pour la gestion des ressources
- Renforcer la recherche développement
- Nouvelles filières universitaires pour la formation en ingénierie de l'eau
- Réseaux d'institutions consultatives pour la meilleur prise de décision
- Politique d'aménagement du territoire et de l'eau
- Intégrer le risque climatique dans la gestion de l'eau

Groupe 3

- Réutilisation et récupération des eaux
- Qualité des eaux et contrôle
- Sensibilisation du grand public

- Renforcement des capacités
- Utilisation des eaux non conventionnelles

Les analyses supplémentaires nécessaires pour aider l'Algérie dans ses efforts d'adaptation aux changements climatiques dans ce secteur :

- Politique
- Grands barrages
- Technique de dessalement
- Problèmes de gestion d'eau et de gouvernance
- Analyse des perspectives : impacts des changements climatiques sur l'eau et usage sectoriel

Santé (adaptation) : résumé des discussions dans les groupes de travail

Les options d'adaptation dans le secteur de la santé :

Groupe 1

- Surveillance de la qualité de l'air
- Surveillance des eaux
- Normalisation environnementales des cimenteries
- Surveillance et veille sanitaire
- Faciliter l'accès à l'eau potable

Groupe 3

- Connaissance du risque des changements climatiques sur la santé.
- Réseaux épidémiologiques (avec le développement des technologies de l'information et de la communication).
- Qualité de l'eau.

Les actions d'adaptation dans le secteur de la santé en Algérie :

Groupe 1

- Formation des élus des collectivités locales

- Implication des ONG nationales
- Synergies sectorielles
- Recherche - développement en santé animale et humaine
- Développement de la prévention de la santé publique
- Coopération régionale

Groupe 2

- Réseaux de contrôle sanitaire
- Recenser la population vulnérable et organisation des réseaux de secours
- Renforcement des capacités de la médecine de catastrophe
- Actualiser les dispositions réglementaires
- Synergie entre la qualité de l'air et la santé (facteurs aggravants)
- Information sanitaire pour le renforcement de la prévention primaire
- Intégrer la santé dans l'aménagement du territoire

L'eau (adaptation)

Synthèse eau 1

Les options d'adaptation

L'Algérie est un pays vulnérables en matière de ressources en eau d'où la nécessité de développer des études des potentialités hydriques et des ressources en eaux mobilisables

Méthodes d'adaptation connues :

Construction des retenues collinaires et barrages

Recours aux eaux non conventionnelles en dépit de leurs inconvénients:

- Dessalement : problèmes de rejets
- utilisation des eaux fossiles : (agriculture saharienne : vulnérabilité de la ressource, salinisation, pollution)

Les actions d'adaptation au niveau national :

- Transfert des technologies ;
- Gestion rationnelle de l'eau : exemple des foggaras, irrigation goutte-à-goutte, captage de l'eau de pluie ;

- Information et sensibilisation pour les méthodes d'utilisation économique de l'eau ;
- Renforcement des capacités : Formation et recherche & Développement dans la gestion et surveillance de la qualité de l'eau ;
- Mesures incitatives dans le cadre des politiques publiques pour la protection de la ressource et lutter efficacement contre les pertes et gaspillages (ex : re-tarification du m³ et pénalisation, interdiction de l'arrosage en période de sécheresse) ;
- Traitement et réutilisation de l'eau usée dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture ;
- Utilisation de modèles de partage équitable de l'eau entre les régions du pays ;
- Coordination et synergie intersectorielle des actions en matière d'utilisation de l'eau ;
- Soumission de projets sous-régionaux, recherche de financement et renforcement du partenariat Nord-Sud-Sud

Recommandation principale : création d'un cadre national fédérateur intersectoriel pour limiter les impacts des changements climatiques sur les ressources en eau

Synthèse eau 2

- Actions de communication, d'éducation, de réglementation et de législation
 - Sensibilisation et éducation des usagers (grand public) du secteur de l'eau. Volet communication institutionnelle à développer.
 - Renforcement des capacités des acteurs du secteur et de l'effort de Recherche & Développement.
 - Mesures institutionnelles : politique tarifaire de l'eau, subventionnement du secteur, délégation de services, ...
- Gestion rationnelle et durable de la ressource existante
 - Répartition adéquate entre les différents secteurs utilisateurs (domestique, agriculture, industrie, tourisme, ...)
 - Généralisation dans l'agriculture des techniques d'irrigation économes
 - Généralisation dans l'industrie des techniques de recyclage de l'eau
 - Récupération des eaux de pluie dans l'habitat et les constructions en général
 - Développement d'outils d'aide à la décision (systèmes d'information, indicateurs, ...)
 - Qualité des eaux : systèmes élaborés de contrôle du traitement des eaux
 - Elaboration et mise en œuvre de systèmes de contrôle et de réparation des déperditions dans les réseaux de distribution, estimées très importantes.

- Développement des infrastructures
 - Barrages et Retenues collinaires
 - Grands transferts
 - Ouvrages de gestion des crues (digues, régulateurs de crue, ...)
- Autres options
 - Dessalement de l'eau de mer
 - Recharge artificielle des nappes
 - Réutilisation des eaux usées et épurées pour l'irrigation en agriculture et pour le nettoyage des voiries urbaines

Les politiques publiques utilisées en Algérie couvrent pratiquement toutes les options énumérées ci-dessus. Le secteur de l'eau a connu un développement important ces dix dernières années, particulièrement en termes d'infrastructures (plus de 20 barrages réalisés, transferts In Salah- Tamanrasset et Mostaganem-Arzew-Oran, 14 unités de dessalement programmées, technique du goutte à goutte subventionnée en agriculture,). Cependant, les membres du groupe de travail estiment que des faiblesses importantes persistent et notamment en ce qui concerne les volets : communication, éducation, renforcement des capacités, R&D, mesures institutionnelles, gestion et gouvernance (démarches participatives) dans le secteur de l'eau.

Globalement, l'efficacité des politiques publiques semble correcte, en termes de satisfaction des besoins quantitatifs, mais pourrait être nettement améliorée si les faiblesses mentionnées précédemment étaient prises en charge. Ces résultats doivent être mis sur le compte en premier lieu de la disponibilité des financements (ressources propres de l'Etat).

En termes d'analyses supplémentaires à même de conforter ces efforts d'adaptation et de consacrer la durabilité de ces approches, il faut mentionner la nécessité d'élaborer des travaux de prospective pour affiner l'estimation à long terme des besoins des différents secteurs et l'affectation des ressources par les changements climatiques (modélisation). Les membres du groupe ont également souligné la nécessité d'études d'impacts approfondies relatives à l'exploitation de ressources non renouvelables (nappe du Sahara septentrional).

Santé (Adaptation)

Synthèse Santé 1

- Les options d'adaptation préconisées au niveau international dans le domaine de la santé portent essentiellement sur le renforcement des services de santé, le renforcement des capacités des professionnels de la santé dans les domaines de la prise en charge médicale des usagers et dans la prévention en particulier en ce qui concerne la mise en place de système d'alerte précoce.
- Le secteur de la santé développe de nombreuses actions dans le cadre de programmes nationaux de lutte contre les problèmes de santé prévalent sans pour autant qu'ils entrent dans le cadre d'une réponse spécifique à la menace induite par les changements climatiques.
- Actuellement le système de recueil des données sanitaires tel que conçu ne permet pas d'individualiser les données relatives à l'impact de la chaleur sur la santé humaine et aucune étude épidémiologique n'a été menée pour étudier cette association. De ce fait les mesures d'adaptation à prendre sont de trois ordres :

- Renforcer les services de santé qui auront à prendre en charge les problèmes de santé additionnels en rapport avec les changements climatiques. Ce renforcement doit porter sur les infrastructures et leurs équipements et les ressources humaines. Les domaines curatif et préventif sont à prendre en compte dans les secteurs public et privé. Il est également important de différencier les types de problèmes de santé (maladies transmissibles et maladies non transmissibles). Il est sans aucun doute important de ne pas omettre le rôle que jouent et auront à jouer les laboratoires d'hygiène de wilaya qui interviennent dans le cadre des programmes de surveillance en rapport avec l'hygiène publique.
- Renforcer les capacités des services de santé: ce renforcement intervient à plusieurs niveaux : au niveau de la surveillance et plus particulièrement celle des maladies vectorielles dont le domaine de l'entomologie ; au niveau de la maîtrise des outils d'analyse utilisés pour évaluer l'impact des phénomènes climatiques sur la santé des populations ; au niveau de l'intervention des personnels de santé dans des situations d'urgence suite à des phénomènes climatiques.
- Adapter le système d'information sanitaire à la nouvelle donne. Le système d'information sanitaire algérien se trouve devant un double défi, celui de répondre à la nouvelle situation sanitaire induite par la transition épidémiologique et de faire face aux problèmes de santé induits par les changements climatiques. Le système de santé actuel a été conçu en réponse à la situation épidémiologique qui prévalait au lendemain de l'indépendance dont la caractéristique était la prédominance des maladies transmissibles qui a notablement baissé. Les aménagements à faire portent essentiellement sur le recueil de données relatives à la morbidité et la mortalité en population générale, les données de morbidité et de mortalité hospitalières, des données relatives à la consommation médicamenteuse dont l'analyse permettrait de développer, en réponse aux problèmes identifiés, des stratégies de prévention primaires et secondaires adaptées. Dans le cadre très particulier des changements climatiques la mise en place de systèmes d'alerte précoce est incontournable pour faire face aux événements climatiques extrêmes.
- Adaptation institutionnelle et réglementaire prenant en compte les risques sanitaires en rapport avec les changements climatiques.

Synthèse Santé 2

- Les options d'adaptation dans le secteur de la santé :
 - Surveillance de la qualité de l'air (à renforcer et à généraliser)
 - Normalisation environnementale des industries (notamment les cimenteries)
 - Réseau de surveillance de la qualité des eaux (à renforcer et à généraliser)
- Les types d'incitations nécessaires pour promouvoir une action dans le secteur de la santé en Algérie :
 - Renforcer la surveillance et la veille épidémiologique ;
 - Développer des plans d'urgence et d'intervention en cas d'épidémie (PPI et POI) ;
 - Meilleur accès à l'eau potable ;
 - Sensibilisation et information envers les élus des assemblées communales et de wilaya
 - Mesures incitatives envers les populations, associations et ONG

- Renforcement de la synergie intersectorielle
- encourager la recherche et le développement en matière de médecine humaine mais aussi vétérinaire
- En matière de prévention : Campagnes de vaccination
- Coopération régionale dans le domaine des impacts des changements climatiques

Les acteurs du secteur de la santé ont établi ces dernières années un constat d'évolution de certaines maladies vectorielles. Aucun travail scientifique n'a été élaboré pour établir un lien éventuel avec les changements climatiques. Il apparaît alors nécessaire et prioritaire de caractériser la menace climatique sur le secteur de la santé. Dans ce but, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre :

- Actions de R&D et de renforcement des capacités, particulièrement dans le domaine de l'épidémiologie
- Mise en place de réseaux épidémiologiques et de systèmes d'alerte modernes et performants. L'utilisation accrue des TIC permet de résoudre les nombreux obstacles rencontrés actuellement en termes de collecte, traitement et utilisation rapide d'une information fiable et de qualité.

D'autres sujets de préoccupation, pouvant surgir à cause des changements climatiques, peuvent faire l'objet d'ores et déjà de mesures d'adaptation :

- L'affectation de la production agricole, en quantité et en qualité, peut poser un problème de **nutrition** (ration alimentaire)
- La diminution des régimes des précipitations va conduire à une réduction des débits des cours d'eau et donc de leur pouvoir d'autoépuration. Cela va conduire à une concentration de la pollution (principalement par les métaux lourds) dans ces cours d'eau et leur estuaires et donc à un problème de santé publique. Il est nécessaire donc de renforcer les actions de **dépollution** des cours d'eau. Cette question est à lier au secteur de l'eau et de **l'assainissement**.

Conclusion et Clôture

Maria Netto

La méthodologie de mise en œuvre de ce projet pour la préparation des études sectorielles (flux financiers pour atténuer dans les secteurs des forêts, santé et eau). Le projet appuie le pays pour étudier ces flux et les estimer à l'horizon 2030 en Algérie.

Le responsable du projet réfléchi à sa mise en œuvre du projet pour réaliser les trois études et de composer l'équipe qui prendra en charge la réalisation de l'ensemble des activités.

Bachir Slimani

Lors de la réalisation des études prévues, il est intéressant de disposer du schéma sectoriel de l'aménagement du territoire à l'horizon 2025 où ces secteurs ont déjà tenu compte des changements climatiques.

Benoit Lebot

Le PNUD a sélectionné en Algérie comme pays pilote pour l'approche territoriale une mission aura lieu du 9-12 mai 2009 pour faire des plans territoriaux intégrés.

ANNEXES

I Programme de l'atelier

II Liste des participants

III : Evaluation de l'atelier par les participants



DIALOGUE NATIONAL INTERMINISTÉRIEL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Hilton Hôtel, Algiers, Algérie

19-20 Mars 2009

Jour 1: 19 Mars

Matinée (8:30 – 12:30)

Arrivée des participants

8:30 - 9:00 **Arrivée, enregistrement et installation des participants**

Ouverture de l'Atelier

9:00 - 9:30 **Discours de bienvenue**

National gouvernement représentative, PNUD Country Office

9:30 – 9:35 **Présentation et revue du programme du jour**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

9:35 – 9:40 **Organisation de l'atelier :**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

9:40 – 10:00 **Introduction des participants, présentation des résultats de l'enquête sur les attentes**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

Maria Netto, PNUD

L'Algérie et le changement climatique

10:00 – 10:10 **Présentation nationale: L'Algérie et le changement climatique**

Kamel Djemouai, Algérie

10.10 – 10:25 **Questions/clarifications sur la présentation**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

La Feuille de Route de Bali et les Négociations CCNUCC

10:25 – 10:35 **La feuille de route de Bali**

Maria Netto, PNUD

10:35 – 11:00 **Discussion plénières sur la feuille de route de Bali**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

11:00 – 11:15 **Pause Café**

Atténuation

11:15 – 11:25 **Présentation – Vue d'ensemble des aspects atténuation dans le Plan d'Action de Bali (contexte international)**

Benoit Lebot, PNUD

11:25 – 11 : 40 **Questions/Clarifications sur l'atténuation , Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok**

Utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF)

11:40 – 11:50 **Présentation sur UTCATF (contexte international)**

Jürgen Blaser, Intercooperation, Suisse

11:50 – 12:20 **Discussion plénières , Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok**

12 :30 – 1 :30 **Déjeuner**

Après-midi (1:30 – 5:45)

Secteur clé : Foresterie (Atténuation)

1:30 – 1:40 **Présentation – Contexte National – Foresterie**

Ali Ghazi, Algérie

1:40 – 1:45 **Questions/clarifications sur la présentation**

1:45 – 2:45 **Discussions en groupes de travail**

2 :45 – 3:05 **Conclusions sur l'atténuation , Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok**

3:05 – 3:15 **Pause Café**

Adaptation

3:15 - 3:25 **Présentation – Vue d'ensemble des aspects adaptation dans le Plan d'Action de Bali (contexte international)**

Mamadou Diakbite, UNITAR

3:25 – 3:45 **Discussions Plénières sur l'adaptation, Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok**

Secteur clé 2 Eau (Adaptation)

3:45– 3:55 **Présentation- Contexte National**

Mohamed Kadem, Algérie

3:55 – 4 :00 **Questions/clarifications sur la présentation**

4 :00– 5:10 **Discussions en groupes de travail**

5:10– 5:40 **Conclusions sur le secteur de l'eau (adaptation),**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

Jour 2: 20 Mars

Matinée (9:00 – 12:30)

Résumé de la veille

9:00 – 9:10 **Résumé de la veille**
Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

Secteur clé : Santé (Adaptation)

09:10 – 09:20 **Présentation Contexte National**
Youcef Laid, Algérie

09:20 – 09:25 **Questions/clarifications sur la présentation**
Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

09:25– 10:25 **Discussions en groupes de travail**

10:25– 10 :55 **Conclusions sur le secteur de la santé (adaptation)**
Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

10:55 – 11:10 **Pause Café**

Financement

11:15 – 11:25 **Présentation – Vue d’ensemble du pilier financement du Plan d’Action de Bali (contexte international) (10 minutes)**
Maria Netto, PNUD

Technologie

11:25 – 11 :35 **Présentation – Vue d’ensemble du pilier technologie du Plan d’Action de Bali (contexte international)**
Benoit Lebot, PNUD

11: 35 – 12:05 **Discussions plénières sur le transfert de technologies**
Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

Méthodologie sur les flux financiers et Investissement

12:05 – 12:15 **Présentation: Méthodologie du PNUD sur les flux financiers et investissements**
Maria Netto, PNUD

12:15 – 12:25 **Discussions plénières /questions**
Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

12 :25 – 12 : 45 **Revue de la session la matinée**
Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

12 :45 – 2 :00 **Déjeuner**
Après-midi (2:00 – 6:00)

Recommandations aux ministres

2:00 – 3:30 **Préparation d'une page de recommandations aux ministres concernant les sujets discutent lors de l'atelier**

Kamel Djemouai, Algérie

3:30 – 4:00 **Pause Café et préparation de la session spéciale**

Session spéciale ouverte aux medias : Session de clôture

4:00 – 4:45 **Présentation des recommandations aux ministres**

Kamel Djemouai, Algérie

4:45 – 5:05 **Conclusions de l'atelier et recommandations**

Tabar Hadj-Sadok et Kamel Djemouai

5:05 – 5:20 **Commentaires des participants**

Facilitateur: Tabar Hadj-Sadok

5:20 – 5:45 **Remarques de Clôture**

Kamel Djemouai, Algérie

5:45 – 6:00 **Remerciements**

Maria Netto, PNUD

ANNEXE 2 : Liste des participants à l'atelier National

| Noms et prénoms | Département Institution Organismes | Télé/ Fax | Email |
|-------------------------|------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| ABBASSI AISSA | MATET/CNL | +2137721490934 | |
| AHMED-ZAID AHMED | NAFTEC | +21321672112 | ahmedzaid@naftec.dz |
| AIT ABDELMALEK SOFIANE | AIR Algérie | +21321643377 | |
| AIT HAMMOUDA IBTISSEM | CNL | +213662434130 | ibtissem@yahoo.fr |
| ALIM TAHAR | ANDI | +213790598931 | |
| ALLOUACHE DRISS | AIR Algérie | +213771576140 | |
| AOUDIA MOHAMED TAYEB | Consultant | +213771508426 | mtaoudia@yahoo.fr |
| ARBIA LYES | DPEM | +213662083659 | lyesarbia@mem.org.dz |
| ARFI NASSIMA | Défense PARIS | | narfi@dalkia.fr |
| AYSHANIE LABE | DRR/ Consultant | | Ayshanie-labe@undp.org |
| AZIZA MAJDA | CDER | +21321901503 | mazziza@cdcr.dz |
| AZRARAK BOUALEM | MIPI | +21321234093 | b_azrarak@hotmail.com |
| BELAHDA ABD EL HAMID | Ministère de commerce | +21321890781 | |
| BEN ABD EL MOUMEN | Sonatrach DG/HSE | +21321547056 | Fadila.benabdelmoumen@sonatrach.dz |
| BENHABILES NASSIMA | MPMEA | +21321714890 | Benhabiles_nassima@yahoo.fr |
| BENKHALIFA ABD EL KADER | CNDRB | +213772028572 | a-benkhalifa@cndrb.dz |
| BENOÏT LEBOT | PNUD | +221338690676 | Benoit.lebot@undp.org |
| BOUCHERF DJAMEL | ONM | +21321508957 | djamelboucherf@Hotmail.dz |
| BOUGHEDAOU MENOUER | MATET | +21325433661 | boughedaoui@wissal.dz |
| BOUGUERRA KHIER | DGF | +21321542732 | bouguerra@yahoo.fr |
| BOUHOUCHE ZOHRA | MEM | +21321488215 | Zahia.bouhouche@mem.org.dz |
| BOULOUTA SOUHILA | MATET | +21321434188 | souhiladpeu@yahoo.fr |
| BOUKHALFA HIBA | SONATRACH | +213771205589 | Boukhalfa.hiba@yahoo.fr |
| BOURABA NASSIBA | BADR | +21321698234 | |
| BOUTEKJJET LAILA | INSP | +213557852320 | boutekjjet@yahoo.fr |
| BRIKI MOHAMED | OSS | +21671206633 | Mourad.briki@oss.org.fr |
| CHEKKAR NASSIM | Relation avec le parlement | +21321791120 | simxk@hotmail.com |
| DAHMANI MOHAMED | CPA | +21321635689 | Dahmani-org-cpa@hotmail.fr |
| DJIDJLI ZAHIA | MTP | +21321912133 | djidjeliz@yahoo.fr |
| ECHICK DJAMEL | IGE | +21321432858 | djamelechick@unsa.com |
| FAIZA BENDRISS | PNUD/ Alger | +213661921391 | Faiza.bendriiss@undp.org |
| FERHAH ANISSA | CNFE | +213791776239 | anissacnfe@hotmail.fr |

| Noms et prénoms | Département Institution Organismes | Télé/ Fax | Email |
|------------------------|------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| GHAZI ALI | Consultant | +213771493777 | alighazioe@yahoo.fr |
| HADDADJI REDOUANE | Ministère d'Energie | +213661922064 | Redouene.haddadji@arh.mem.gov.dz |
| HADJ-SADOK TAHAR | MATET/PNUD Consultant | | raharhadisadok@yahoo.com |
| HOCINE SOUHILA | ONM | +213771319964 | soumto@yahoo.fr |
| IBERSIENNE ZAHIA | MATET | +21321432806 | Iber-zahia@yahoo.fr |
| JUERGEN BLASER | PNUD/Inter coopération | +41794012507 | jblaser@intercooperation.ch |
| KADEM MOHAMED | Consultant | +21321292812 | mohkaddz@yahoo.fr |
| KADI AMINE | IMT | +21361540693 | Lamine.kadi@yahoo.com |
| KAMEL DJEMOUAI | MATET | +213662043227 | Kdjemouai@yahoo.fr |
| KHALFI SAID | Ministère de l'intérieur | | |
| LAHOUATI MOURAD | Consultant | +213662301890 | r_lahouati@yahoo.fr |
| LAID YUCEF | INSP | +213772522489 | youceflaid@yahoo.fr |
| LEKAL YACINE | APN | +213661578673 | |
| LOUHI LILA | NAFTAL | +21321383380 | Lila_louhi@yahoo.fr |
| HAMIDOUCHE MOHAMED | FREE LAME | +213661911947 | |
| MARIA NETTO | PNUD | +19143566396 | maria.netto@undp.org |
| MEBARKI RAZIKA | CNL Tipaza | +213777204990 | m.razika@yahoo.fr |
| MEDJAHED FARIDA | CNDRB | +213556372194 | Medjahidfarida1964@yahoo.fr |
| MERKOUICHE ABDELMADJID | CAAR | | madjidmerk@yahoo.fr |
| MIREY ATTALLAH | PNUD | +4219905887861 | mirey.atallah@undp.org |
| NAGHMOUCHE HASSEN | SAA | +21321712000 | naymhanen@yahoo.fr |
| NAIT SAADA MAKHLOUF | Ministère Habitat Urbanisme | +21321741638 | |
| NATECHE SAMIRA | MATET | +21321432875 | |
| NEDJRAOUI DALILA | CSE /Prof | +213771216165 | dnedjraoui@yahoo.com |
| OUELD AMARA AREZKI | ANRH | | urres@anrh.dz |
| OUELD HAMMOUDA WASSILA | PNUD | +213661699777 | Wassila.ouldhamouda@undp.org |
| RACHEDI SABRINA | DGF | +21321915285 | binyaz2001@yahoo.fr |
| RAMDANE SID ALI | Consultant PNUD | +213770483244 | sidaliramdane@live.fr |
| SLIMANI BACHIR | ONEDD | +213661502014 | b_slimani08@yahoo.fr |
| TIAR TAHA | Consultant | +213550043484 | imdd@hotmail.com |
| ZEDDIGHA BADAOUI | MT | +21321929873 | zeddigha@yahoo.fr |
| ZEMMOURI ZOUBIR | Ministère des finances | | |
| ZOUAOUI AMEL | CNTPP | +213776928050 | Amel.ing@hotmail.com |
| ZOUAOUI NORA | MEM | +21321488156 | Nora.zouaoui@mem.org.dz |

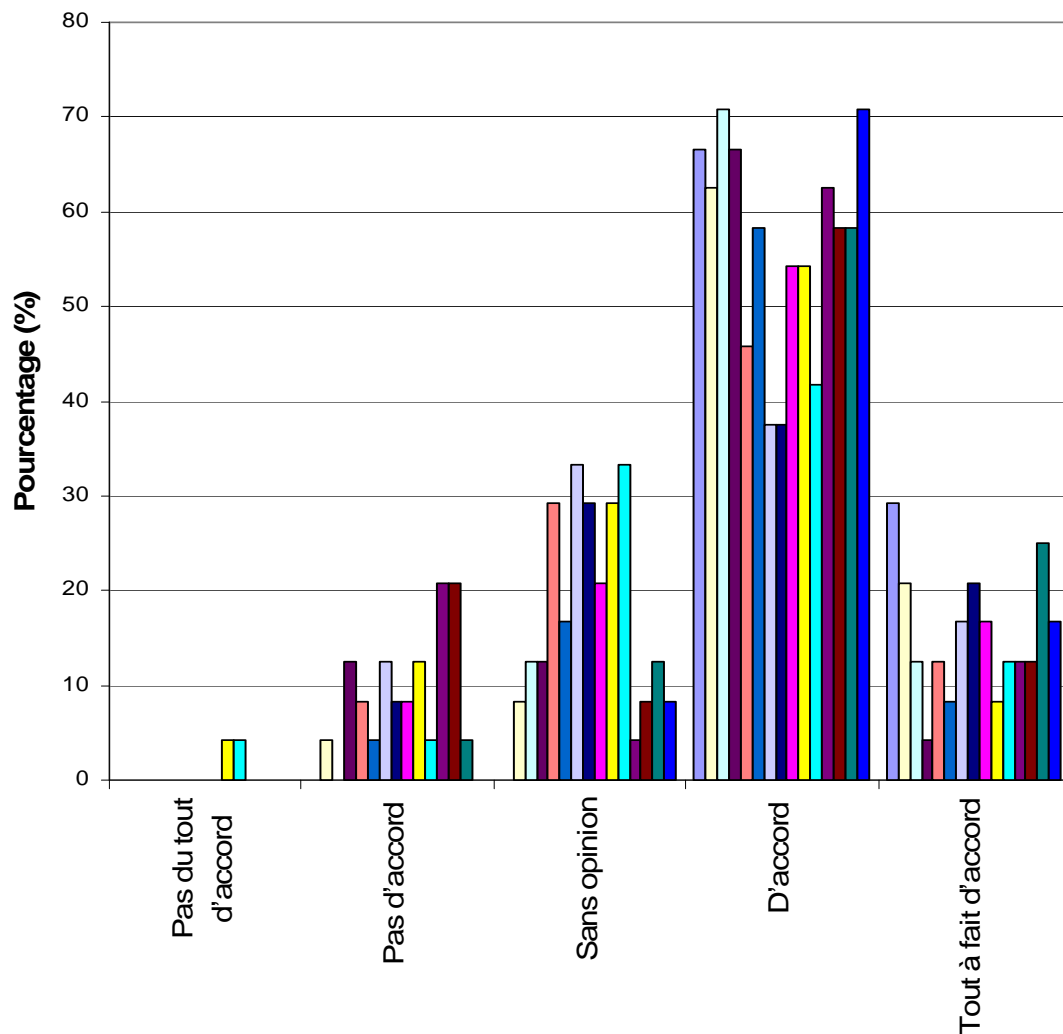
ANNEXE 3 : Evaluation de l'atelier par les participants (N=24)

| Indicateurs | Evaluations | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|---------------|------------------------------|
| | 1 Pas du tout d'accord | 2 Pas d'accord | 3 Sans opinion | 4 D'accord | 5 Tout à fait d'accord |
| 1. L'atelier était utile et bien organisé | 0 | 0 | 0 | 16 | 7 |
| 2. Les présentations étaient claires et compréhensibles | | | | | |
| Jour 1 | | | | | |
| La feuille de route de Bali | 0 | 1 | 2 | 15 | 5 |
| L'atténuation dans le cadre des négociations internationales sur le climat | 0 | 0 | 3 | 17 | 3 |
| L'atténuation: contexte national – le secteur de la foresterie | 0 | 3 | 3 | 16 | 1 |
| L'utilisation des terres, le changement de l'affectation des terres et la foresterie (LULUCF) dans le cadre des négociations internationales sur le climat | 0 | 2 | 7 | 11 | 3 |
| L'adaptation dans le cadre des négociations internationales sur le climat | 0 | 1 | 4 | 14 | 2 |
| L'adaptation: contexte national – le secteur d'eau | 0 | 3 | 8 | 9 | 4 |
| Jour 2 | | | | | |
| L'adaptation: contexte national – le secteur de sante | 0 | 2 | 7 | 9 | 5 |
| Le financement dans le cadre des négociations internationales sur le climat | 0 | 2 | 5 | 13 | 4 |
| Le transfert de technologies dans le cadre des négociations internationales sur le climat | 1 | 3 | 7 | 13 | 2 |
| Méthodologie sur les flux financiers et Investissement | 1 | 1 | 8 | 10 | 3 |

| | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|----|---|
| 3. Le contenu des présentations suffisait pour répondre à mes questions sur chaque problématique | 0 | 5 | 1 | 15 | 3 |
| Propositions d'amélioration des présentations | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'exemples illustratifs concrets notamment les solutions adoptées et mises en œuvre réussies ▪ Durée alloué aux communications courtes, allonger le temps de communication ▪ Remise de la documentation à l' avance ▪ Manque des définitions de base avec les références bibliographiques et des liens de sites pour se documenter encore plus sur chaque thème ▪ Il manque des exercices pratiques | | | | | |
| 4. Les groupes de travail étaient utiles et il y avait suffisamment de temps pour les discussions | 0 | 5 | 2 | 14 | 3 |
| Propositions pour améliorer le travail dans les groupes de travail | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps insuffisants pour discuter tous les sujets proposés ▪ Le groupe est composé nombreux un grand nombre dans le groupe ne permet pas de discuter en profondeur les aborder les sujets en profondeur ▪ Il manque des spécialistes animateur dans chaque groupe pour alimenter les débats | | | | | |
| 6. Les rapports de conclusions des groupes de travail étaient utiles | 0 | 1 | 3 | 14 | 6 |
| (Si vous n'êtes pas d'accord avec l'énoncé, prière de spécifier comment les rapports de présentation des conclusions pourraient être améliorés) | | | | | |
| Ne reflètent pas la réalité en absence de spécialistes dans les groupes de travail | | | | | |
| 7. Les prospectus étaient utiles et instructifs | 0 | 0 | 2 | 17 | 4 |
| 8. Prière de fournir tout autre commentaire/toute autre suggestion pour améliorer l'atelier | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible animation dans le groupes ce qui a réduit la participation de tous les membres et par conséquent la représentativité sectoriels dans les consultations | | | | | |

- Absence de décideurs dans l'atelier
- Nécessité de capitaliser l'ensemble de connaissances et information pour la prise de décision.
- Le renforcement de capacités des questions liées aux changements climatiques doit lever les barrières pour aussi aboutir au changement des comportements des individus
- Eviter d'organiser un atelier d'une telle importance un weekend
- La documentation fournie est insuffisante
- Il faut respecter les horaires du programme d'atelier
- Prévoir un hébergement aux participants en dehors de la ville d'Alger

Evaluation de l'atelier par les participants



- 1. L'atelier était utile et bien organisé
- La feuille de route de Bali
- L'atténuation dans le cadre des négociations internationales sur le climat
- L'atténuation : contexte national – le secteur de la foresterie
- L'utilisation des terres, le changement de l'affectation des terres et la foresterie (LULUCF) dans le cadre des négociations internationales sur le climat
- L'adaptation dans le cadre des négociations internationales sur le climat
- L'adaptation : contexte national – le secteur d'eau
- L'adaptation : contexte national – le secteur de sante
- Le financement dans le cadre des négociations internationales sur le climat
- Le transfert de technologies dans le cadre des négociations internationales sur le climat
- Méthodologie sur les flux financiers et Investissement
- 3. Le contenu des présentations suffisait pour répondre à mes questions sur chaque problématique
- 4. Les groupes de travail étaient utiles et il y avait suffisamment de temps pour les discussions
- 6. Les rapports de conclusions des groupes de travail étaient utiles
- 7. Les prospectus étaient utiles et instructifs

Synthèse du Feedback des participants

| |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jour 1 |
| Matinée |
| Retenu dans la session |
| <ul style="list-style-type: none"> • Problématique de l'atténuation et modalités de mise en œuvre • Investissement de tous les pays pour l'atténuation pays développés et en développement • Protocole de Kyoto et Plan d'Action de Bali • Mise en place d'institution sur les changements climatiques • Importance du dialogue au niveau national et international pour la lutte contre les changements climatiques • Echanges de savoir faire et de connaissances • Utilisation de technologie propre • Impact de l'effet de serre • Impact et cout en cas de non action d'adaptation et d'atténuation • Problématique entre le développement et l'atténuation • Difficultés des négociations internationales • Besoins important en renforcement de capacités pour les négociations • Risque des changements climatiques et efforts nécessaires pur la lutte • Complexité des négociations • Enjeux plus économiques qu'environnementale dans le processus de négociations • Mécanismes de négociations • Barrières institutionnelles prenant en charge la question des changements climatiques |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le plus important |
| <ul style="list-style-type: none"> • Sujets nouveau important a aborder |
| <ul style="list-style-type: none"> • Contribution réelles des pays développés pour la réduction • Mesures d'aides des pays développés au profit des pays en voie de développement • Financement du MDP • Les mesures d'atténuation prises par l'Algérie • Renforcement de capacités sectorielles • Présentation sectorielle des actions et mesures d'atténuation et de lutte contre l'effet de serre • Les mesures individuelles de réduction • Impacts et prévisions des événements extrêmes • Systèmes de veilles et d'alerte des événements extrêmes • Rôle des énergies renouvelables dans l'atténuation • Modalités de mise en œuvre des projets à d atténuation dans le cadre du projet MDP • Transparence sur le mode de négociations au niveau national, régionale, international • Développement de projet à petite échelle • Sensibilisation du grand public • Evaluation de la politique national sur les changement climatiques et efficacités des acteurs • Rôle de la société civile et du secteur privé souvent absent • Synergie intersectorielle • Impact des changements climatique sur la sante de la population • MDP dans le secteur forestier et Additionnalité • Promotion du Transfert de technologie • Effet adverses des politiques et mesures • Développement durable en considérant les changements climatiques |

| |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jour 1 |
| Après midi |
| Retenu dans la session |
| <ul style="list-style-type: none"> • Importance des secteurs et du secteur forestier dans le pays • Absence d'informations scientifique se sur le secteur forestier en Algérie • Importance de la définition de la forêt en Algérie • Reforestation |
| Le plus important |
| <ul style="list-style-type: none"> • Coopération internationale • Rationalisation des politiques publiques • Mécanismes financiers pour l'atténuation dans le secteur forestier • Importance de la communication et de discussion par les médias • Rôle de la forêt comme puit de carbone • Incitations financières • Synergie intersectorielle |
| Sujets nouveau important a aborder |
| <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance • Outils d'évaluation • Protection des ressources • REDD, boisement et reboisement • Economie forestière • Evaluation des cours d'investissement et de la rentabilité • Importance du secteur forestier dans les changements climatiques • Synergie intersectorielle • Mesures de relance du reboisement • Potentialités de réduction des GES en Algérie • Développement des petits projets MDP • Cadre juridique nécessaire pour l'atténuation dans le secteur forestier • Transfert de technologie nécessaire • Adaptation des espèces aux conditions climatiques du Sahara • Financement des actions d'atténuation • Les projets forestiers en cours de réalisation pour l'atténuation • Intégration des changements climatiques dans les futurs projets |

| |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jour 2 |
| matinée |
| Retenu dans la session |
| <ul style="list-style-type: none"> • Problématique des impacts des changements climatiques sur les secteurs de la sante et des ressources en eau • Définition de l'adaptation qui reste vague • Le développement futur doit être basé en tenant compte des changements climatiques • L'adaptation exige des financements importants • Déception du soutien à l'adaptation de la part des pays développés • Les mesures d'adaptation sont intégrées dans les projets de développement • L'adaptation est un processus permanent à long terme |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le plus important |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identification des mesures d'adaptation par impact • Nécessité de l'adoption d'une approche progressive pour lutter contre les changements climatiques • L'adaptation exige de la planification à court et moyen terme • Duplication d'efforts pour l'adaptation dans les pays en développement • Importance des coûts induits par les effets des changements climatiques sur l'eau et la santé • La capacité d'adaptation |
| Sujets nouveau important a aborder |
| <ul style="list-style-type: none"> • Importance de la météorologie • Flux financiers additionnels • Analyse des besoins d'adaptation par secteur • Renforcement des capacités pour la formation et la recherche scientifique • Transfert de technologie en matière d'assainissement et traitement des déchets • Renforcement des institutions pour la prise en charge de l'adaptation Développement • Mesure à mettre en œuvre pour s'adapter aux effets des changements climatiques sur l'eau et la santé • Dissémination des bonnes pratiques d'adaptation stratégie • Mécanismes mis en place pour le financement de l'adaptation • Proposer des exercices de simulation avec des scenarios pour l'Algérie |